

ADA
Société Anonyme au capital de 4.442.402,16 euros
Siège social : 22-28 Rue Henri Barbusse 92110 CLICHY
338 657 141 RCS NANTERRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN VUE DE METTRE EN CONFORMITE LES STATUTS

(décret n°2014-1466 du 8 décembre 2014)

Mesdames, Messieurs,

Le décret n°2014-1466 du 8 décembre 2014 a modifié la date et les modalités d'établissement de la liste des actionnaires habilités à participer à une assemblée générale.

En conséquence, nous vous proposons de modifier l'alinéa 2 de l'article 31 des statuts pour tenir compte de cette évolution, lequel serait désormais rédigé comme suit :

« Article 31

Le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription de l'Actionnaire sur les Registres de la Société.

Il est justifié du droit de participer l'Assemblée par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L. 228-1 du Code de Commerce, dans les délais et selon les modalités impartis par la réglementation en vigueur. »

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration